



# PRÉSENTATION

## DE L'OPÉRATION



# LA ROUTE SE PARTAGE !

UNE OPÉRATION NATIONALE

**Objectif : un respect partagé**

Faire cohabiter les conducteurs et les usagers vulnérables que sont les cyclistes, c'est tout l'enjeu de l'opération *La route se partage*. La cohabitation parfois difficile entre tous ceux qui utilisent la route pour se déplacer ou y pratiquer un sport doit pouvoir se vivre mieux si chacun modifie son comportement. La route appartient à tous, c'est le premier message à faire passer ! Et le respect mutuel est son corollaire...



## → LA ROUTE SE PARTAGE UNE RÉPONSE POUR MIEUX VIVRE LA ROUTE

L'opération «La route se partage» (LRSP), lancée en 2013 en Ille-et-Vilaine, est désormais engagée au niveau national. Elle répond à une attente forte de tous ceux qui utilisent le vélo, aussi bien pour aller travailler que pour pratiquer leur sport favori.

Notre volonté a été, dès le départ, de donner une homogénéité à toutes les actions qui sont réalisées par les institutionnels, les associations, les fédérations... en faveur d'un meilleur partage de la route entre cyclistes et conducteurs. Ceci afin de donner une lisibilité à toutes ces actions, améliorer leur impact et in fine arriver à faire cohabiter tous les usagers de la route en bonne intelligence.

Trois ans après son lancement, l'opération est soutenue par la totalité des acteurs du cyclisme en France et les usagers du vélo. Elle répond à la constatation faite par tous ceux qui font du vélo, pour aller au travail ou pour faire du sport : la route est de moins en moins bien partagée, malgré les campagnes de communication réalisées. Il est urgent d'agir pour rappeler à chacun ses droits et ses devoirs. C'est en ceci que l'opération LRSP est innovante : elle incite cyclistes et conducteurs à modifier leurs comportements.

Notre objectif est de travailler sur le long terme pour que nous puissions affirmer, un jour, qu'**une route sans danger pour les cyclistes, c'est possible !**

**« L'opération dépasse le thème de la sécurité des cyclistes, elle porte l'idée de partage de la route. Et tous les usagers sont concernés ! »**



### CONSTAT

#### LA ROUTE EST DANGEREUSE POUR LES CYCLISTES

La pratique du vélo, en croissance régulière, n'est pas sans danger. En **2015**, sur les routes de France, **149 cyclistes ont trouvé la mort dans 4429 accidents corporels, avec 1516 blessés hospitalisés**. Le sentiment d'insécurité ressenti par les cyclistes est clairement justifié.

Ces accidents en rapport avec la pratique du vélo sont, comme tous les autres accidents, essentiellement dus à des problèmes liés aux comportements des usagers. Par exemple, lors de nos actions en Bretagne (*Tour de Bretagne, Tour de France, épreuves cyclistes d'un jour*), nous avons constaté que la règle simple des 1.50 m (1 m en ville) à respecter pour dépasser un cycliste n'est pas connue par 8 personnes sur 10 !

Plusieurs collectivités (*départements, agglomérations, villes...*) sont à l'initiative d'opérations de sécurité routière axées sur la pratique du vélo sans danger. Cependant, ces actions sont la plupart du temps ciblées sur un territoire donné ou vers un public bien spécifique.

Les services de l'État, qui réalisent tout au long de l'année des actions de sécurité routière, aussi bien au niveau national qu'en local, ont toute légitimité pour fédérer les initiatives et les coordonner pour les rendre plus lisibles et compréhensibles par tous.

### CONCEPT DE L'OPÉRATION

#### LA ROUTE SE PARTAGE

En 2013, la coordination sécurité routière d'Ille-et-Vilaine, consciente qu'il était urgent d'agir pour sécuriser et ainsi favoriser les différentes pratiques du vélo, a lancé l'opération « **La route se partage !** ».

Initiée et portée par Didier De Abreu, coordinateur Sécurité routière, et Thierry Baudet, en charge de communication et management à la DDTM 35 et cycliste pratiquant, elle s'est fixé trois objectifs pour un meilleur partage de la route.

Dès son lancement, l'opération s'est dotée de visuels et d'une charte graphique, établis à partir de la charte Sécurité routière de la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR).

#### 3 OBJECTIFS

- Identifier les sources de dangers pour les cyclistes sur la route,
- sensibiliser les usagers motorisés au partage de la route avec les cyclistes, beaucoup plus vulnérables,
- sensibiliser les cyclistes sur les bons comportements à adopter pour limiter les dangers de la route.

L'une des premières actions de l'opération *La Route Se Partage* a été de réaliser un **maillot cycliste Sécurité routière**, qui porte des messages de sécurité, sur l'avant, à l'attention des cyclistes (« *Cyclistes, respectons les règles !* ») et sur le dos, à l'attention des automobilistes qui doublent (« *Je double : je m'écarte -> 1.50 m, 1 m en ville* »).

Ses atouts :

- Il est **protecteur** : le rappel des 1,50 m à respecter pour doubler un cycliste est vu par l'automobiliste qui s'apprête à doubler un vélo.
- Il est **impliquant** car, véhiculant les couleurs de la sécurité sur la route, celui qui le porte se trouve dans l'obligation «morale» de respecter les règles du code de la route,

- il est **sécurisant** : le fait de porter des messages de sécurité routière est rassurant pour le cycliste et son entourage,
- il est un **soutien de l'opération LRSP** pour tous les cyclistes qui ont ainsi la possibilité d'apporter leur pierre au changement des comportements pour un meilleur partage de la route.

L'objectif est qu'il soit diffusé en très grand nombre et devienne facilement reconnaissable et identifiable par les cyclistes et les automobilistes.



Katell Alençon, sélectionnée aux Jeux Paralympiques de Rio, porte le maillot

# Tour de France 2016



Signature de la convention entre la DSCR, représentée par M. Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, et ASO, avec M. Thouault, directeur adjoint du cyclisme

UN PARTENARIAT INNOVANT



Le Ministère de l'Intérieur, à travers la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR), met l'accent toute l'année sur un meilleur partage de la route, et des actions de communication sont mises en place, notamment lors d'épreuves cyclistes populaires dans le cadre de l'opération « *La route se partage* ».

La sécurité routière est une préoccupation d'Amaury Sport Organisation (ASO), société organisatrice du Tour de France cycliste. Tout au long de l'épreuve, un rappel régulier de messages de prévention est dispensé auprès des cyclistes en compétition, des accompagnateurs pendant les épreuves et, bien sûr, auprès des spectateurs.

La DSCR et ASO ont souhaité s'engager ensemble pour promouvoir le partage de la route entre cyclistes et conducteurs, dans le cadre d'une convention signée le 17 juin dernier par Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, et Pierre-Yves Thouault, directeur adjoint du Tour de France.

C'est ainsi qu'après 3 étapes en Bretagne l'an dernier, l'opération La Route Se Partage est présente en 2016 sur toutes les arrivées d'étapes en France. Un stand Sécurité routière sera installé à chaque arrivée sur notre territoire. Celui-ci sera animé par des Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) qui pourront répondre à toutes les questions du public sur l'importance du partage de la route. L'objectif du stand est de rappeler les règles de bonne conduite et les bons comportements à adopter pour une meilleure cohabitation sur la route, que l'on soit conducteur ou cycliste. Un quizz permettra au public de tester ses connaissances. Un tirage au sort lui permettra de gagner des maillots cyclistes qui portent les messages suivants : « *Cyclistes, respectons les règles !* » et « *Je double: je m'écarte -> 1.50 m, 1 m en ville* ».

Par ailleurs, deux véhicules aux couleurs de la Sécurité routière emprunteront l'itinéraire de la course au sein de la caravane publicitaire sur quelques étapes, dont le Grand Départ en Manche et l'arrivée à Paris.



# Championnats de France 2016

## VESOUL 2016

UN ENGAGEMENT DE TOUS LES PARTENAIRES



A l'invitation de la Fédération Française de Cyclisme et de la Ligue Nationale de Cyclisme, l'opération La Route Se Partage était, comme l'an dernier, présente aux championnats de France de cyclisme sur route 2016. Ce fût l'occasion de rappeler aux meilleurs cyclistes français que des actions sont engagées pour qu'ils puissent pratiquer leur sport en sécurité, et faire passer les messages de respect mutuel sur la route auprès des spectateurs et des médias.



L'an dernier, nous avons disposé la banderolle avec le rappel de la distance de 1,50 m à respecter pour doubler un cycliste au départ des épreuves féminines et professionnelles.

Cette année, un panneau noir de 8 mètres de long a été fixé sur le portique de départ pour la course des professionnels, le dimanche 26 juin. Il indiquait un nombre : **149** !



149, c'est le nombre de cyclistes tués sur la route en 2015. 149, c'est approximativement un peloton de cyclistes qui meurt chaque année au cours des 4429 accidents corporels impliquants des vélos, et 1516 sont blessés et hospitalisés.



Des actions de communication comme celle-ci mettent en avant la brutalité de tels nombres. La Fédération Française de Cyclisme, la Ligue Nationale de Cyclisme et l'Union des Cyclistes Professionnels sont mobilisés pour la sécurisation de la pratique cycliste. En 2015, une série de clips vidéo de 30 secondes illustrant des situations de danger pour les vélos ont été réalisés. Cette année, un partenariat se construit avec l'opération La Route Se Partage avec pour objectif de mobiliser les acteurs de la route (usagers motorisés ou non, collectivités, services de l'État, forces de l'ordre...) pour mettre en place des actions afin de diminuer les risques pour les usagers vulnérables que sont les pratiquants du vélo.

**Notre objectif commun : affirmer un jour qu'une route sans danger pour les cyclistes, c'est possible !**



# Perspectives

L'intérêt suscité par l'opération *La Route Se Partage* auprès des pratiquants du vélo, urbain ou sportif, ainsi que des institutionnels (*fédérations, clubs...*) prouve que les messages véhiculés sont en cohérence avec le ressenti de ces usagers vulnérables, à savoir qu'il est urgent de rappeler aux conducteurs qu'il faut apprendre à partager la chaussée et respecter le cycliste comme tout autre utilisateur de la route. Et aussi qu'il est nécessaire de rappeler aux pratiquants du vélo que les règles du code de la route s'appliquent également aux 2 roues non motorisés.

Les perspectives de développement, avec nos partenaires, sont importantes.

**Tous les usagers de la route**, qu'ils soient cyclistes (*en compétition, en tourisme ou pour se déplacer*), automobilistes, chauffeurs routiers, transporteurs de voyageurs, motards, ainsi que

les assureurs et les mutuelles sont concernés par la thématique du partage de la chaussée.

**Un travail partenarial sur le long terme** doit pouvoir se mettre en place afin de clarifier les enjeux et les possibilités d'actions efficaces pour sécuriser la pratique du vélo.

La société Amaury Sport Organisation, qui porte les épreuves cyclistes parmi les plus importantes au monde, s'implique dans l'opération. Elle nous offre la possibilité de véhiculer nos messages de partage de la route sur le **Tour de France 2016**, offrant ainsi une très bonne visibilité auprès du public et des médias. La **mobilisation des coordinations sécurité routière** sur la thématique, avec en appui les outils de communication de l'opération, est aussi un axe de développement important.

**« Trois axes de développement : le travail partenarial avec tous les usagers de la route, la participation au Tour de France et la mobilisation des coordinations SR »**

**Emmanuel Barbe**  
délégué interministériel à la sécurité routière



## LES ACTIONS PARTENARIALES

### ENVISAGÉES

Des partenariats sont engagés. De nombreuses actions sont identifiées, d'autres restent à inventer. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs de la route pour créer les conditions propices à un changement des comportements. Voici quelques pistes de travail.

#### COORDINATIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les Coordinations Sécurité Routière de chaque département peuvent mener des actions pour la sécurité des cyclistes et le partage de la route en cohérence avec l'opération LRSP et les outils mis à disposition (*roll-ups, stand, goodies, flyers dont quizz pour animations*), de manière à toucher un grand nombre de personnes.

#### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME, LIGUE NATIONALE DE CYCLISME, UNION NATIONALE DES CYCLISTES PROFESSIONNELS

Le secteur «compétition» du cyclisme est investi dans l'opération. Une convention, en cours de rédaction, sera signée avant la fin de l'année avec les responsables du cyclisme en France.

#### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

La FFCT soutient l'opération et devrait s'engager, par le biais d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur (DSCR) à réaliser des actions de sensibilisation de ses adhérents et associer les coordinations sécurité routière aux commissions de sécurité des comités départementaux de la FFCT.

#### AMAURY SPORT ORGANISATION (Tour de France)

ASO est engagée dans l'opération dans le cadre de la

convention signée le 17 juin 2016.

#### COLLECTIVITÉS LOCALES

Plusieurs collectivités (*villes, agglomérations, départements, régions*) sont disposées à réaliser des actions en faveur du partage de la route, dans le cadre de l'opération La Route Se Partage :

- Campagnes d'affichage sur les abribus et panneaux «sucette» des collectivités,
- Encarts et rédactionnel sur les publications des collectivités,
- Pose de panneaux fixes, rappelant la distance de 1,50 m à respecter quand on double un cycliste, sur les principaux axes routiers du département,
- Présence du stand Sécurité routière sur les animations des collectivités en rapport avec la route, en lien avec les coordinations SR de chaque département.

#### REPRÉSENTANTS DES CONDUCTEURS

Des contacts sont établis avec la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers, l'Automobile Club de l'Ouest, la Fédération Nationale des Transporteurs de Voyageurs, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette, les représentants des assurances et des mutuelles afin de réaliser des actions de sensibilisation de leurs membres.

Vélocity - MM. Vidailles et Barbe



24 h du Mans vélo avec S Le Foll



Présentation à T. Braillard



Équipe BSE partenaire



Équipe BIC 2000 partenaire



Départ Championnats de France



Vidéo primée Festival du film SR



# Retour sur nos actions en 2015

## « Donner une meilleure lisibilité à nos actions »

En 2015, l'opération a pris de l'ampleur. Les différentes instances dirigeantes et le secteur cycliste, aussi bien de compétition que de loisir, sont intéressés par le concept de l'opération et ont participé à ce qu'elle devienne nationale. C'était la volonté initiale : **donner une**

**homogénéité à toutes les actions engagées dans le domaine de la sécurité des cyclistes pour qu'elles soient plus lisibles et assurer une cohérence dans les actions.** C'est ainsi qu'une charte graphique et des outils de communication ont été créés et sont désormais

clairement identifiables.

L'opération La Route Se Partage était présente sur de nombreuses épreuves sportives, dont le Tour de France cycliste, lui assurant ainsi une visibilité bien au delà des frontières françaises.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

LES COLLECTIVITÉS LOCALES S'INVESTISSENT

La première action d'envergure a été le lancement d'une campagne d'affichage dans le département de la Sarthe en avril et août 2015. Grâce à l'aide de Roger Legeay, ancien champion cycliste et actuel président du Mouvement Pour un Cyclisme Crédible (MPCC), un partenariat avec le **Conseil Départemental de la Sarthe** et **Le Mans Agglomération** a permis d'engager des actions pour la sécurité des cyclistes. Les 405 abribus du département ont été couverts en avril et août 2015 avec les visuels de l'opération et des panneaux signalétiques mentionnant le respect de la distance de dépassement ont été posés sur les routes départementales. La même campagne de communication est reproduite en 2016.



## TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

CAPITALISER SUR L'ENGAGEMENT COMMUN DES COORDINATIONS BRETONNES



Fin avril 2015, la participation au **Tour de Bretagne** cycliste a été très positive en termes de sensibilisation du public. Un dispositif a été mis en place par les **4 coordinations Sécurité routière de Bretagne**, avec la présence d'un véhicule aux couleurs de l'opération sur la totalité des 7 étapes, ainsi que l'animation d'un stand Sécurité routière, axé sur la pratique du vélo sous toutes ses formes et situé aux arrivées d'étapes. Chaque jour, plusieurs centaines de spectateurs sont passés sur le stand pour prendre connaissance des messages diffusés sur nos outils de communication et participer aux animations. Nous étions de nouveau présents sur l'édition 2016, avec le même dispositif que l'an dernier, et avec un succès identique.



## TOUR DE FRANCE CYCLISTE

UN SUCCÈS POPULAIRE ET MÉDIATIQUE SANS ÉGAL



**LIEN VERS VIDÉO LRSP**  
Tour de France 2015 :  
cliquer sur l'image



Vidéo primée au 1<sup>er</sup> Festival européen du film de sécurité routière à Bruxelles en septembre 2015, catégorie Reportage

Notre présence lors des 3 étapes bretonnes sur l'édition du Tour de France 2015 entrain dans le cadre d'un **partenariat innovant**, sur la base d'une convention signée entre les services de l'État, dont les 4 coordinations Sécurité routière bretonnes, et la société Amaury Sport Organisation (ASO), qui organise le **Tour de France** cycliste.

**Deux véhicules siglés Sécurité routière** circulaient au sein de la caravane publicitaire et portaient des messages de rappel de l'écartement d'au moins 1,50 m (*1 m en ville*) pour doubler un vélo. **Des stands étaient situés à chaque arrivée d'étape**, à Fougères, Mûr-de-Bretagne et Plumelec, ainsi qu'au départ à Rennes. Plus de 6 000 spectateurs

ont été sensibilisés sur ces stands animés par des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR). Nos messages ont attiré **l'attention de nombreux médias**, notamment France 2 avec Gérard Holtz, RMC, le réseau des radios France Bleu, Eurosport, ainsi que de nombreux médias de la presse écrite.

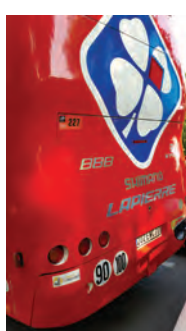




ÉQUIPE COFIDIS



ÉQUIPE FDJ



ÉQUIPE AG2R LA MONDIALE



ÉQUIPE BRETAGNE SÉCHÉ ENVIRONNEMENT



**1 200 000**

spectateurs touchés sur les **400 km** de routes bretonnes du Tour de France

**15 000 goodies**

remis par les véhicules caravane et sur les stands du dispositif

**10 000 dépliants**

sur la sécurité des cyclistes distribués

**6 000 personnes**

accueillies sur les 3 stands arrivées d'étapes et le stand de Rennes

**30 agents**

issus des **4 départements bretons** mobilisés pour l'opération. Plus de

**8 personnes sur 10** qui ne connaissent pas la règle des 1,50 m à respecter pour doubler un cycliste

**4 équipes pro**

françaises soutiennent l'opération et arborent le logo sur leurs véhicules pendant le Tour

**2 ministres**

se sont déplacés sur le stand (Jean-Yves Le Drian - Défense - et Patrick Kanner - Ville, Jeunesse et Sports)...

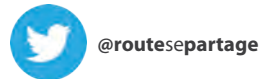


Quatre équipes cyclistes françaises arboraient l'autocollant de l'opération sur leurs véhicules pendant le Tour de France 2015.

**PARTENAIRES**  
LA ROUTE SE PARTAGE



- Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Porte-parole du gouvernement
- Ministre de la Défense
- Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Secrétaire d'État chargé des sports
- Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
- Championne du monde de cyclisme, de VTT et de cyclo-cross - 24 titres de championne de France
- Directeur du Tour de France
- Champion cycliste 5 fois vainqueur du Tour de France
- Champion cycliste 3 fois vainqueur du Tour de France
- Champion cycliste Numéro 1 mondial dans les années 90
- Ancien champion cycliste, directeur sportif Président du MPCC (Mouvement pour un cyclisme crédible)
- Champion de ski - Vainqueur de la Coupe du Monde 1997 - Vainqueur du Paris-Dakar
- Championne cycliste Championne de France 2012
- Journaliste - Historien du cyclisme



**CONTACTS**

- **Didier De Abreu** – Coordinateur Interministériel de Sécurité Routière d'Ille-et-Vilaine 06 42 57 74 57 - didier.de-abreu@ille-et-vilaine.gouv.fr
- **Thierry Baudet** – Communication et Coordination DDTM 35 06 71 37 60 96 - thierry.baudet@ille-et-vilaine.gouv.fr